



Communiqué de presse

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC EXANE BNP PARIBAS

Paris, le 13 novembre 2014 – La société GTT (Gaztransport & Technigaz) (ISIN FR0011726835 Euronext Paris : GTT), a conclu le 10 novembre 2014, pour une période s’achevant le 31 décembre 2014, et renouvelable annuellement par tacite reconduction, un contrat de liquidité avec EXANE BNP PARIBAS à l’effet de lui confier l’animation des actions GTT sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris. Ce contrat de liquidité est conforme à la Charte de Déontologie de l’A.M.A.F.I. reconnue par l’Autorité des Marchés Financiers.

Les moyens suivants ont été affectés à ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité:

- Une somme de 1.800.000 euros (un million huit cent mille euros)

A propos de GTT

GTT (Gaztransport & Technigaz) est le leader mondial de la conception de systèmes de confinement à membranes cryogéniques utilisés dans l’industrie navale pour le transport du GNL. Depuis plus de 50 ans, GTT propose à ses clients des technologies leur permettant d’optimiser l’espace de stockage et de réduire les coûts de construction et d’exploitation des navires ou des réservoirs équipés de ces systèmes. GTT intervient sur plusieurs secteurs : les méthaniers, les FPSO (unités flottantes de production, stockage et déchargement du GNL), les FSRU (unités flottantes de stockage et de regazéification du GNL), les réservoirs terrestres et les solutions pour l’utilisation du GNL en tant que carburant.

Contacts

Lisa Finas – Responsable Communication et Relations Investisseurs

Lynda Khoudi – Relations Investisseurs

Tel : +33 1 30 23 47 89

information-financiere@gtt.fr